

NOUVELLES COMMUNALES

Aperçu des décisions du Conseil communal du 27 juillet 2023

Le Conseil municipal a validé le remplacement des lampes éclairant les places de stationnement Nord de la Maison de Commune et la pose d'un mât d'éclairage pour la fresque de la Saviésanne en façade Est de la Maison de Commune.

Le Conseil municipal a donné son accord, pour réaliser en 2023, par PAT Photogrammétrie SA, une nouvelle orthophoto du territoire saviésan.

Le Conseil municipal a pris connaissance de la liste des 22 personnes qui fêteront leur 90ème anniversaire en 2024, pas de personne centenaire pour l'année prochaine.

Le Conseil municipal a donné son accord, pour soumettre la demande officielle de mise sous protection, des ruines du Château de la Soie, comme monument d'importance cantonale.

Le Conseil municipal a validé le nouvel horaire de la bibliothèque communale qui entrera en vigueur au 1er septembre :

- lundi - mardi et vendredi : de 16h00 à 18h00
- mercredi : de 10h30 à 11h45 et de 14h00 à 19h00

Le Conseil municipal a délivré les autorisations nécessaires, identiques à celles de la précédente édition, pour le déroulement de la 5^{ème} édition du Trail des Châteaux, fixée au 9 décembre 2023.

Le Conseil municipal a adjugé, selon la procédure gré à gré exceptionnel, à la maison Integra Metering AG, la fourniture de 150 nouveaux compteurs d'eau.

Le Conseil municipal a accepté la démission présentée par M. Loïc Wessels, animateur socioculturel, avec effet au 30 septembre 2023.